



Affaire suivie par :
L. Fournier, C. Lallement et C. Marchand
IA-IPR d'histoire-géographie

Loïc FOURNIER, Catherine LALLEMENT, Christophe MARCHAND
IA-IPR d'histoire et de géographie

Tél. 03 88 23 3871 / 3525 / 3859
Mél : ia-ipr.hg@ac-strasbourg.fr

à
Mesdames, Messieurs
les professeur(e)s d'histoire-géographie

6, rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

S/C de Mesdames, Messieurs les chef(fe)s d'établissement
Lycées, collèges -publics et privés

Strasbourg, le 4 septembre 2024

Objet : Lettre de rentrée des IA-IPR à l'attention des professeurs d'histoire-géographie

Chères et chers collègues,

Nous espérons que la rentrée 2024 se déroule au mieux pour vous, et adressons une pensée particulière aux nouveaux collègues que nous accueillons dans l'académie.

Comme chaque année, de nombreux collègues stagiaires ou étudiants en stage de pratique et d'observation seront accueillis dans les établissements. Avec la professionnalisation croissante de la formation initiale, et notamment le développement des dispositifs de préprofessionnalisation très utiles aux étudiants qui souhaitent rejoindre la carrière d'enseignants, le besoin en nombre de tuteurs augmente d'ailleurs sensiblement. Nous remercions de ce fait ceux d'entre vous qui accompagnent les étudiants et les nouveaux professeurs en stage. Chacun réalise un travail remarquable au bénéfice de tous et nous savons que vous saurez réserver aux stagiaires le meilleur accueil et qu'ils pourront compter sur votre appui à tous.

De même, nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux d'entre vous qui s'engagent et font vivre l'histoire-géographie par leurs projets ou comme coordonnateurs disciplinaires.

1. L'inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie

Comme à l'accoutumée, les trois inspecteurs d'histoire-géographie assureront le pilotage de nos disciplines en collégialité sur l'ensemble des sujets. Autant que de besoin, vous pouvez de ce fait nous contacter à l'adresse académique suivante : ia-ipr.hg@ac-strasbourg.fr, avec l'assurance que l'ensemble de l'équipe des IA-IPR sera ainsi destinataire de vos messages.

Pour épauler l'inspection pédagogique régionale dans l'accompagnement des professeurs, l'équipe des aides IA-IPR est maintenue à l'identique. Elle est composée de Marie-Odile Betty, Nathalie Biache, Romain Blandre, Nicolas Buchheit, Thierry Fuchslock, Thomas Joerger, Marie Ettwiller et de Nicolas Monod.

Nous aurons également le plaisir de travailler, dans l'exercice de missions disciplinaires et transversales, avec :

- Guillaume Douté (CAPES interne),
- Christophe Cafarelli (agrégation interne),
- Philippe Porté (IAN et webmestre),
- Daniel Zupan (formation initiale).
- Martine Mosser-Hatzig (correspondante de formation continue),

Leur très grande fiabilité et leurs compétences, unanimement reconnues, nous sont à toutes et tous très précieuses. Nous les remercions chaleureusement de leur engagement, et tout particulièrement Catherine Schmittbiel qui quitte en cette rentrée sa fonction de correspondante de formation.

Nous renouvelons aussi, comme chaque année, l'expression de notre reconnaissance aux formateurs qui s'investissent pleinement dans leurs missions, aux concepteurs de ressources et de sujets ainsi qu'aux professeurs-relais historiens et géographes qui, au sein de la délégation académique à l'action culturelle, s'attachent à faire vivre les liens avec les structures culturelles.

2. Les enjeux généraux de l'année scolaire 2023-2024

La circulaire de rentrée, intitulée « ***Ne laisser aucun élève au bord du chemin*** » et publiée au *Bulletin officiel du 6 juillet 2024*, détaille les objectifs prioritaires pour l'année scolaire 2024-2025 :

- La cohésion par la progression de chacun : réactiver l'École comme ascenseur scolaire et social,
- La cohésion par la lutte contre toutes les formes d'assignation,
- La cohésion autour de l'École et de ses personnels,
- La cohésion sociale par l'avenir que prépare l'École : construire dès à présent l'École du futur.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ces différents points détaillés au sein de la circulaire, qui a vocation à permettre à chacun d'inscrire son action individuelle dans un cadre collectif

(<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo26/MENE2417753C>).

Concernant plus spécifiquement nos disciplines, nous devons avoir collectivement à l'esprit les grands enjeux suivants :

- **Les nouveaux programmes d'EMC** sont mis en œuvre de manière étalée avec le calendrier suivant ([Arrêté du 29 mai 2024](#)) : à la rentrée de l'année scolaire 2024-2025 : classes de cours préparatoire, cours moyen première année, cinquième, seconde générale et technologique, seconde professionnelle et première année de préparation au certificat d'aptitude professionnelle / à la rentrée de l'année scolaire 2025-2026 : classes de cours élémentaire première année, cours moyen deuxième année, quatrième, première des voies générale, technologique et professionnelle et deuxième année de préparation au certificat d'aptitude professionnelle / à la rentrée de l'année scolaire 2026-2027 : classes de cours élémentaire deuxième année, sixième, troisième et terminale de la voie générale, technologique et professionnelle. Des [ressources pour la mise en œuvre des programmes](#) ont été publiées au début de l'été sur le site Eduscol, avec notamment la publication d'un [vadémécum](#) pour accompagner l'engagement des élèves et leur participation aux projets d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'information au cycle 4 du collège. Afin d'accompagner la mise en œuvre des programmes, nous organiserons une information par visioconférence pour les professeurs volontaires de lycée et, pour les professeurs de collège qui ont systématiquement en charge l'EMC du fait qu'il est adossé à l'histoire-géographie, une formation départementale sera proposée à des représentants de chaque établissement.
- Cette rentrée sera marquée **dans la voie bilingue** par la refonte des préconisations de thématiques des différents programmes à traiter en langue allemande. Une capsule vidéo ainsi que des documents d'accompagnement sont disponibles sur l'espace *M@gistère* consacré à l'histoire-géographie bilingue. Pour mémoire, le volume horaire enseigné en langue allemande ne peut excéder la moitié du volume horaire total de la discipline. Le programme d'histoire de la classe de 3^{ème} est ainsi à enseigner en allemand, le programme de géographie l'étant en français. La formation annuelle des enseignants de collège en voie bilingue aura lieu en première partie d'année.
- Un projet de réforme a été annoncé concernant **le diplôme national du brevet** (évolution des modalités d'évaluations avec un contrôle continu prenant en compte toutes les disciplines qui compte pour 40% et les épreuves terminales pour 60% et caractère obligatoire de ce diplôme pour accéder au lycée). Nous reviendrons vers vous si ces évolutions sont entérinées, tout comme pour vous communiquer des informations quant aux modifications apportées au cadre réglementaire du DNB, y compris en langue régionale dès qu'elles seront connues.

- **L'évaluation au lycée** doit faire l'objet de toute notre attention dans le cadre d'un baccalauréat où les notes obtenues dans notre discipline s'insèrent désormais dans le calcul du contrôle continu. A l'issue de cinq années d'application de la réforme de l'examen, il est important d'établir un bilan des pratiques évaluatives, qui se sont beaucoup diversifiées, d'autant plus que celles-ci ont des répercussions sur les pratiques pédagogiques, notamment au sein des cours se déroulant dans le cadre du tronc commun. Pour cette raison, nous vous proposerons des formations de bassin, qui réuniront des représentants de chaque établissement afin d'échanger concrètement sur des pistes d'harmonisation de ces pratiques, afin de continuer à garantir le caractère équitable d'un examen qui reste national tout en respectant la liberté pédagogique des équipes à laquelle nous restons attachés.
- La généralisation du passage du **passport Educdroit** s'effectue cette année. Ce passeport, expérimenté l'an dernier par une vingtaine de classes dans l'académie, est déployé dans tous les collèges à partir de cette année scolaire. Il s'agit d'un nouveau levier d'éducation au droit et à la citoyenneté, élaboré conjointement par le ministère de la justice et le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Il doit permettre aux élèves de 4^{ème} ou de 3^{ème} (au choix des équipes) d'acquérir des savoirs juridiques fondamentaux pour l'exercice de leur citoyenneté. Ce nouveau dispositif repose sur trois séances de deux heures (« À quoi sert le droit ? », « Quels sont mes droits et mes obligations ? », « Comment fonctionne la justice en France ? ») dont une peut être assurée avec un professionnel du droit. Si des professeurs de toutes les disciplines sont susceptibles d'être impliqués dans ce dispositif, celui-ci est néanmoins porté par les professeurs d'histoire-géographie qui ont en charge l'EMC. Les modalités concrètes du passage du *Passeport* et la manière dont nous avons établi la manière de solliciter des professionnels du droit par l'intermédiaire des *Centres Départementaux d'Accès au Droit* (CDAD) vous seront présentées lors d'une visio-conférence qui vous sera proposée prochainement. Des ressources et un parcours de formation seront placés à la disposition des professeurs.
- L'actualité et sa résonnance avec l'enseignement de **questions socialement vives** présentes dans nos programmes nécessite de porter une attention particulière à cette actualité. La vivacité de ces questions leur confère un statut particulier, mais elles doivent nous permettre d'apporter aux élèves une approche différente de celle qui leur est familière. Le tout en faisant preuve de neutralité ce qui impose l'impartialité pour permettre de dépassionner les débats et en restant objectif pour distinguer fait et opinion en s'appuyant sur des sources fiables et actualisées.
- Outre la reconduction du stage sur **les usages du numérique** aujourd'hui en histoire-géographie, deux axes de travail constitueront les priorités de la commission numérique en histoire-géographie cette année : La refonte du site académique disciplinaire et la poursuite de la réflexion sur les usages de l'intelligence artificielle dans nos disciplines. L'académie participe à ce titre aux travaux académiques mutualisés (TraAM), dispositif copiloté par la direction du numérique pour l'éducation (DNE) et l'inspection générale (IGESR), dont le sujet cette année porte précisément sur l'IA en histoire-géographie. Nous invitons les collègues intéressés par cette thématique et désireux de travailler en équipe sur des scénarios pédagogiques, à se signaler auprès de nous.

3. Rendez-vous de carrière – accompagnement – promotion

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement définies par les décrets nationaux et reprises dans les lignes directrices de gestion.

4. Formations

L'offre de formation, en candidature individuelle, sera comme l'an dernier accessible tout au long de l'année et les inscriptions se feront au fil de l'eau sur le site de l'EAFC de l'académie de Strasbourg. Vous pouvez vous abonner aux formations qui apparaissent déjà sur le site (<https://www.ac-strasbourg.fr/histoire-geographie-enseignement-moral-et-civique-122614>) afin d'être informés de l'ouverture des inscriptions dès que celles-ci seront ouvertes. Comme l'an dernier, nous vous informerons régulièrement des formations qui s'ouvrent pour vous permettre de vous y inscrire. Pour les formations à public désigné, vous recevrez naturellement des ordres de mission vous permettant d'y assister.

Nous vous rappelons que la participation aux formations est soumise à l'approbation de votre chef d'établissement qui définit le cas échéant avec vous les modalités de remplacement de vos cours.

5. Quelques informations importantes en ce début d'année

- L'inscription aux différents **concours internes** s'effectuera durant l'automne 2024. Nous vous recommandons d'être attentifs aux dates de clôture des inscriptions. Pour préparer ces concours, nous vous rappelons que sont proposées des formations académiques solides, en partenariat avec l'université. Nous vous encourageons à vous y inscrire afin d'optimiser vos chances de réussite.
- L'inscription aux **certifications complémentaires** s'effectuera dans les semaines à venir. Un mail sera adressé à la liste de diffusion des professeurs dès que les dates seront connues plus précisément. Nous invitons les personnels intéressés à consulter les sites dédiés.
- Vous avez reçu un courrier vous permettant de vous inscrire selon les modalités habituelles au **Festival International de Géographie**. Celui-ci a été adressé à votre chef d'établissement qui pourra valider votre participation en tenant compte de vos obligations de service. Le Festival se tiendra à Saint-Dié du 4 au 6 octobre et s'articulera cette année autour du thème « Terres » et des Alpes. De la même manière, il vous est possible de vous rendre à Blois pour les **Rendez-vous de l'Histoire** du 10 au 13 octobre 2024 autour du thème « La ville », selon des modalités qui seront détaillées dans un courrier parvenu dans vos établissements. Chaque talon-réponse pour ces deux inscriptions est à renvoyer pour **le 16 septembre**, dernier délai.
- Un colloque intitulé **Armées et territoires** se déroulera à Thionville du 15 novembre dans la soirée au 16 novembre. Organisée par l'inspection générale et l'APHG, cette opération unique reviendra sur l'histoire de la défense nationale de l'époque moderne aux enjeux les plus contemporains, avec des intervenants historiens et militaires d'exception. Sa participation est libre. Son programme et les modalités d'inscription vous seront communiqués rapidement.
- L'académie participe une fois encore au **concours des jeunes ambassadeurs et ambassadrices** dont le thème cette année est « Paris 1969 : faire la paix au Vietnam ». Ce concours, piloté par France Diplomatie, prend appui sur des archives diplomatiques mises à disposition des enseignants. Il s'adresse aux collégiens et au lycéens et s'inscrit dans une démarche de projet. Une visio d'information sera organisée dans le courant du mois de septembre.
- Comme l'année scolaire précédente, cette année 2024-2025 est marquée par **la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Libération du territoire**. Un comité académique se réunit pour les projets menés dans les établissements sur cette thématique afin de les labelliser. Pour obtenir cette labellisation, nous vous encourageons à déposer vos projets sur **la plate-forme ADAGE**, qui comporte un espace qui lui est dédié. Ces labellisations s'effectuent par campagnes successives. La fin de la campagne actuelle est fixée pour le 24 septembre et nous vous incitons à déposer ces projets pour cette date.

6. La communication institutionnelle au sein de notre discipline

- Compte-tenu des informations importantes que nous avons à vous transmettre tout au long de l'année, nous insistons sur l'obligation professionnelle de **consulter votre boîte électronique académique** (@ac-strasbourg.fr). Les informations relatives aux rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR ou aux examens s'effectueront uniquement par ce canal. Pour que ces courriels puissent vous parvenir, celle-ci doit être régulièrement vidée, y compris lorsque les courriels académiques sont basculés sur une boîte personnelle.
- En fonction de l'actualité de nos disciplines, nous vous retrouverons, éventuellement, au cours de l'année pour **des temps de visio-conférences** au format court en fin de journée. Afin que les informations importantes que nous aurons alors à vous communiquer soient diffusées au sein de tous les établissements, l'idéal serait, si possible, qu'un membre de chaque équipe disciplinaire par collège et/ ou lycée puisse y assister.
- Par ailleurs, nous vous incitons à vous inscrire sur **la liste de diffusion académique**, destinée à vous transmettre des informations sur la vie de nos disciplines. Cette inscription s'effectue aisément via le lien suivant : https://listes.ac-strasbourg.fr/www/admin/hist_geo-peda
- Comme lors des deux années écoulées, nous aurons un grand besoin d'échanger souvent avec vous et dans des délais parfois contraints. Pour faciliter la fluidité des contacts avec les équipes, nous **invitons les coordonnateurs de discipline** à renseigner ou à actualiser le document collaboratif suivant : <https://nuage02.apps.education.fr/index.php/s/bmd2exfnrWYbNXQ>

Nous vous remercions de l'engagement dont vous savez toujours faire preuve au service des élèves et de l'intérêt général. Nous vous assurons de notre soutien et de notre disponibilité chaque fois que de besoin. N'hésitez jamais à nous contacter.

Bien à vous,

Les IA-IPR d'histoire-géographie



Loïc Fournier

loic.fournier@ac-strasbourg.fr



Catherine Lallement

catherine.lallement@ac-strasbourg.fr



Christophe Marchand

christophe.marchand@ac-strasbourg.fr